

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 34

Artikel: En marge de la grammaire : les jeux de mots et les calembours
Autor: Sensine, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vant l'an-tique u - sa - ge, Si l'on
ri - age et jeu - nes - se, U - nis -
aime à tout à - ge, Il faut, d'a-près le
sez votre i - vres - se: Il n'est point de pro -
sa - ge, En a - van - cer le jour.
mes - se Que re - fu - se ce jour.

p CHŒUR
Cé - lé - brez tour à tour Le ri -
ant hy - mé - né - e, Voix du clo -
cher, doux re - frain de l'a - mour! C. P.

Un centenaire

Il y aura cent ans, mardi prochain 27 août, que naquit le poète Henri Durand, de Vevey, que la mort enleva, en 1842, à l'âge de 24 ans. Il avait été à l'Académie de Lausanne, l'élève de Vinet et de Juste Olivier. On a de lui un recueil de poésies qui eut six éditions et qui est presque épuisé.

Henri Durand était l'auteur du poème bien connu : *Les chalets de La Vare*, qui fut couronné dans un concours poétique organisé par l'Académie de Lausanne.

Notre compatriote donnait les plus belles espérances. Eugène Rambert, Adam Vuillet, Philippe Godet, Virgile Rossel lui ont consacré de bienveillantes notices.

A l'occasion de ce centenaire, M. G.-A. Bridel publie dans le dernier numéro de la *Famille* un très intéressant, article illustré d'un portrait d'Henri Durand.

EN MARGE DE LA GRAMMAIRE

Les jeux de mots et les calembours.

Le *Conteur*, dont je m'honore d'être un des vieux amis, a eu l'amabilité de signaler à ses lecteurs mon nouveau *Cours de langue française*. Cela m'a donné l'idée d'écrire pour lui quelques aperçus sur une question qui touche à la grammaire, celle des jeux de mots et des calembours. Qu'il me permette de dédier ce petit article à mes excellents collaborateurs, MM. L. Jayet, U. Briod et Ch. Vignier.

Remarquez, chers lecteurs, que ces amusements de l'esprit, qu'on appelle calembours, se rattachent directement au chapitre des *homonymes*. A ce titre, ils mériteraient de tenir une plus large place dans l'enseignement de la langue, ne serait-ce que pour en faire mieux saisir certaines finesses. Si j'avais le plaisir de diriger une classe *primaire*, j'en ferais une ample collection et, de temps en temps, j'en dirais quelques-uns aux jeunes élèves pour les instruire en les amusant.

Il va de soi que les jeux de mots sont comme toutes les choses humaines : il y en a d'excellents et il y en a de détestables. Les à peu près vulgaires sont quelquefois bêtes à faire pleurer ;

les pointes spirituelles sont souvent fort savoureuses.

De très grands esprits n'ont pas dédaigné d'en faire, même à la tribune des parlements. Un jour, à la Chambre des députés de Paris, on discutait la question d'Orient : c'était au moment de la grande rivalité de la Russie et de l'Angleterre, qui nous paraît si lointaine aujourd'hui. On avait beaucoup parlé de l'Inde, de la Perse, de l'Afghanistan. Villemain, un austère professeur pourtant, émailla son discours de traits spirituels et y glissa cette phrase, farcie de calembours, qui eut beaucoup de succès :

« Messieurs, la situation est grave. Le *Schah* « de Perse regarde les Indous avec des yeux « *perçants*, tandis que les Anglais font le siège « d'*Hérat*, ce qui excite les *souris* de la Cham- « bre des Communes ».

Dans une autre circonstance, le célèbre homme d'Etat Thiers, le *petit* Thiers, comme on disait à cause de sa taille, était aussi à la tribune. Il lança un mot qui fut mal compris et souleva une tempête.

— Messieurs, s'écria-t-il, il me semble qu'il y a un petit malentendu entre nous.

— Le *petit mal entendu*, c'est vous Monsieur Thiers, répartit le président Dupin ; reprenez votre discours et tâchez de vous faire mieux entendre.

Les jeux de mots sont parfois moins anodins ; il y en a de très satiriques.

On parlait un jour (c'était au XVIII^e siècle) d'une précieuse nommée Eglé, fort peu intelligente, qui se piquait cependant de littérature et de plus se maquillait outrageusement : elle avait un pouce de blanc et de rouge sur les joues et plusieurs mouches assassines sur la figure. Elle fit paraître sous son nom un volume de vers qu'on attribuait à un de ses adorateurs. A cette occasion, un plaisant lui décocha ce distique plutôt cruel :

Eglé, belle et poète, a deux petits travers :

Elle *fait* son visage et ne *fait* pas ses vers.

Un petit bourgeois de Paris, nommé Campenon, avait pour fils un marchand de chaussures fort bavard, qui estropiait les mots et faisait, comme on dit, des *cuirs* en parlant. Il disait *ormoire* pour armoire et *mère* de glace au lieu de *mer* de glace, ainsi que le héros de Labiche. D'ailleurs très bon fils, il faisait vivre son vieux père, mais on disait, dans le quartier, qu'il lui donnait une nourriture bien indigeste puisqu'il le nourrissait de *cuir*. Le petit bourgeois mourut ; un journaliste fit pour lui cette épitaphe :

Ci-gît de Campenon les restes,

Mort hélas ! il faut l'avouer,

Par suite des *cuirs* indigestes

Que son fils lui fit avaler.

La langue française se prête merveilleusement aux calembours. Même les plus récentes inventions tombent sous l'empire de ceux-ci. Si vous dites à un aviateur féministe qu'on devrait interdire aux femmes l'aviation, il vous répondra, soyez-en sûr : « Sur un avion on ne peut se passer d'*ailes* ».

Pour finir cette modeste étude, je terminerai par un conseil, adressé à ceux de nos lecteurs qui ont le cœur faible et, par amabilité envers leurs amis, s'oublent trop longtemps autour d'une table de jass, de bridge ou de whist, au grand déplaisir de leurs tendres moitiés :

« Quand on a trop de *cœur*, il faut se garder « à *carreau*, contre la dame de *pique* et tâcher « de trouver un *trèfle* à quatre feuilles, ce qui « est un excellent *atout* dans le *jeu* de la vie ».

HENRI SENSINE.

Par devant moi. — Un officier d'état-civil s'est trouvé dernièrement dans un cruel embarras. Un enfant lui était né depuis trois jours et son adjoint était absent. Il fallait néanmoins dresser l'acte de naissance.

L'officier d'état-civil qui, dans sa jeunesse, avait travaillé quelques mois chez un vieux notaire, s'acquitta de son office de la manière suivante, après y avoir mûrement réfléchi.

« Aujourd'hui (la date) étant accompagné de tel et tel, mes témoins, je suis comparu devant moi, officier d'état-civil, à l'effet de déclarer que ma femme vient d'accoucher d'un enfant vivant et bien constitué.

« Sur ma demande : De quel sexe est l'enfant et quels étaient ses père et mère ? je me suis répondu qu'il est du sexe masculin et fils de moi, François *** et de Marie-Susanne ***, mon épouse ; en foi de quoi j'ai signé le présent acte avec moi et les dits témoins. (Signatures !)

LÈ DOU CAÏON

Sé pas se vo voliaî mè craire, mâ l'autro que i'avé bu on verro et que su zu m'cutsi on momeint su on bocon de fein que chètsive dè coûte lè z'èbouèton, m'èin è arrevà de iena que l'èin su oncora tot embrelicoquâ. L'avé guègnî pè la bornatse devant mè rebattâ que bas. Lè dou caïon l'étant *cutsi* dessus lè boadèron su la paille, l'on vè l'autro ; ein avai ion que sè grattève lo gottroset ein sè crinssènt su la rita ào vesin. Mè su adan eindroumâ. Adan, et c'est lè on affère dan diablo, i'è oïu dèvesâ cliiau caïon — oï, mâ fâi ! — quemet se l'avant ètâ dâi fenne. L'è lè vretâ vretâbliâ. Desant dinse. L'è Quuva-Rotta que coumeincève (elli que sè crinssive, recognessé prau sa voix) ; l'autro s'appelle Tiu-mou Quuva-Rotta. — Dis vâi, Tiu-Mou, quemet trôve-to que l'affère va ora por no ?

Tiu-Mou. — Tè repondri quemet elli que tsesive du dessus on tâi d'onna carrâie. Quâcon que lo vâi du lo galata lâi brâme quemet tè, pardieu ! « Quemet va-te ? » Et l'autro, que l'ètâ dza à sti momeint, ein tseint adî, à la hiautiau dâi fenitre dâo pâilo d'amon, t'è repond : « Va bin tant qu'ora, mâ que doûrè ! Mè ie tè dio assebin quemet elli l'hommo — à respè ! — « Por no, va bin tant qu'ora, mâ que cein doûre. »

Quuva-Rotta. — N'è pas l'eimbarrâ, mâ lâi a bin dau tsandzi. Tè rappele-to quemet on no fasâi lè z'autro iâdzo ?

Tiu-Mou. — L'è su. On no traitève quemet dâi pouâi et dâi coffo d'hommo — adî à respè ! — que sant.

Quuva-Rotta. — Na pas ora, no soignant quemet lau boufbo.

Tiu-Mou. — Bin mî. F'è oïu l'autr'hî lo menistre que desâi à noutron soûlon (elli que dort per dessus lo fein, dè coûte no) : « Vo z'âi mè de pedhî de voûtrè caïon que de voûtrè z'èinfant ! » Sâ-to que l'autro l'a repondu ?

Quuva-Rotta. — Na fâi na, elli l'hommo — à respè ! — quemet te dit.

Tiu-Mou. — Eh bin ! l'a de dinse : « Mon lo menistre, bin su ! Lè caïon lè faut atsetâ t'è. na pas lè boufbo on lè fâ no-mîmo, rein que mâ et ma fenna. »

Quuva-Rotta. — L'è veré cein, que l'ant pedhî de no. Le vâi dza rein que quand m'è venu mau à la quuva, justo quasu à la pllièce iô sâ rebibole quemet dâi bigoudis dè fêmalle. Lo mâidzo quemet l'ant fè veni (dein lo teimp l'arant de ào vèterinéro), l'a de : « Lâi faut cop la quuva ». Eh bin ! po ne pas mè fère trâ souffri, m'èin rongne ti lè dzo on petit bet. F'è tot parâi pas asse mau que de la rongnî tota ein on iâdzo.

Tiu-Mou. — Vâi ! Coumeincô à peinsâ que lè z'hommo no z'âmant bin mè que du devant. Estiusa-mè ; i'è àobllia de dere lè z'hommo respè !

Quuva-Rotta. — L'è quemet elli que vegnî no rontre lè deint et qu'on lâi desâi lo *magin*. Ora lâi dîant lo *dentiste* et on raconte que quand vint no parâ lo mor, no z'eindor la pllièce po ne pas trau no fère mau.